

des sites de la Grèce et à la naissance de ses poétiques côteaux, aux gracieux contours, mélangés de cerisaies, de groupes d'arbres, de rochers offrant une admirable couleur. On a reproché aux montagnes qui abritent Nuits leur tête chauve et nue ; cette circonstance est, au contraire, l'occasion d'une beauté tout exceptionnelle. Rien de saisissant comme ce mélange d'énergique verdure et d'aridité. Et puis, quel incroyable ton offrent ces rocailles ! quelle harmonie, quelle tranquillité dans leur moelleuse teinte cendrée !

La ville de Nuits est une véritable reine pour les vingt-huit communes rurales placées sous sa dépendance. Non-seulement elle est gracieuse, elle est douce, elle est polie, elle est intelligente et riche, mais elle réfléchit sur tout ce qui l'entoure sa grâce, son bon goût, son urbanité et son génie ; elle imprime à tous les lieux où s'exerce son influence, un mouvement particulier d'idées. Le canton de Nuits forme, à tous les points de vue, la plus belle fraction du territoire de la Côte d'Or.

Il a un esprit public, une allure, une magnificence, une vie, un caractère, une architecture ecclésiastique qui lui sont propres. Je voudrais que des bornes monumentales fissent ceinture au canton de Nuits, pour le distinguer de tous les autres, pour que l'étranger fût plus vivement ému en franchissant le seuil, le territoire sacré de cette *Mésopotamie viticole* : il mérite ce privilège, car il est bien évidemment le plus historique, le plus noble, le plus éclairé du département.

II.

Malgré l'absence de documents historiques certains qui empêche que la dénomination actuelle de Nuits ne soit formée